

Puffey INFOS Janvier 2016 - N° 34



Le vitrail St Georges terrassant le dragon, restauré.



SOMMAIRE

Editorial	Р.3
www.rufeysurseille.fr	P.4
Conseils municipaux	P.6
Travaux	P.8
Repères calendaires	P.10
Budget	P.12
Statistiques	P.13
1915 delibérations	P.14
Elections	P.16
Historique	P.17
Rétrospective Lecourbe	P.18
Le Château Lecourbe	P.20
Forêt	P.22
Aire de grand passage	P.23
Rendez vous culturels	P.24
Projet éducatif de territoire	P.24
Année scolaire	P.26
Vis associative	P.28
Vie communale	P.29
Etat civil	P.32
Météo	P.33
Vie communale	



Une année en demi-teintes vient de s'achever : l'année 2015

Avec elle au plan national, un souvenir de grande violence et lié à celle-ci, son cortège d'émotions, de peines et de peurs.

L'économie stagne et le climat se joue des saisons...

En demi-teintes donc car les grandes puissances semblent réagir face à ces déséquilibres.

Car, au plan local, nous avons de vrais sujets de satisfaction même si, lors des élections régionales, les résultats traduisent aussi diverses peurs.

Réjouissons-nous:

- Parce que les gens restent courageux, savent encore se mobiliser,
- Parce que notre école fonctionne bien avec une nouvelle Directrice accueillie : Mme Géraldine CRETIN avec des enseignantes expertes pour l'épauler, avec 16 petits admis à la rentrée de septembre, sans pousser les murs du château !
- Parce que beaucoup de fermes se rénovent et que nous accueillons de nouveaux habitants,
- Parce que 4 couples se sont mariés à Ruffey!
- Parce que la journée Lecourbe fut une belle réussite. Que les comédiens étaient beaux sous le soleil d'octobre du matin! côté cour et côté jardin. Beaucoup de logistique et de cogitation, des répétitions, des ajustements, du dévouement à foison et au final, une palette de talents offerte aux spectateurs complices, dans le nécessaire rappel du contexte historique.

Réjouissons-nous encore, parce qu'au plan des travaux, les priorités retenues par le Conseil municipal ont été maîtrisées :

- Avec l'enfouissement des réseaux dans le vieux bourg. Les conducteurs ont supporté patiemment les ralentissements occasionnés : c'était bien !
- Avec la restauration de 4 des 10 vitraux de l'église. Les autres attendant notre bienveillance,
- Avec le toilettage des couleurs opéré dans la salle des associations comme sur les volets du presbytère,
- Avec les travaux paysagers. Un rond-point conforté dans ses 4 composantes : vigne bien sûr, forêt certainement, prairie encore et céréales toujours. Quand tout aura poussé!
- Une place devant la Mairie redessinée, sécurisée. Des jachères fleuries, choisies par les élèves et semées par des jardiniers bénévoles.

2016 et une grappe de mercis additionnés à adresser aux Ruffeysiens pour leur engagement à nos côtés ;

Aux associations, au personnel municipal, à Serge BERNARD en particulier. Après 31 ans au service de la Commune sous l'égide de quatre Maires, il confie avec solennité les clefs du Mercedes rouge grenat à Thierry DANGUY. Bonne retraite à l'un, bonne continuation à Thierry sur les routes et les sites de notre Commune.

Depuis 10 mois, un point mobilise beaucoup de mon énergie, relatif à une infrastructure imposée sans concertation par la Ville de Lons-Le-Saunier. Il mérite un développement particulier des faits dans ce journal. Vous l'avez compris, il s'agit de l'aire de grand passage.

Ruffey réfléchit également avec le village de Larnaud et d'autres, à la notion de commune nouvelle. Nous n'en sommes vraiment qu'aux prémisses ...

Et puis, nous formulons pour le budget 2016 des projets nouveaux : l'installation d'une aire de jeux pour les enfants, l'édification d'un local pour le stockage du matériel des associations.

Les nouvelles contraintes budgétaires pèsent. Cependant, les taux d'imposition dans un horizon proche ne seront pas augmentés. C'est un choix!

Dès juillet, cependant, l'aile ouest-sud ouest du château sera entièrement rénovée pour une rentrée scolaire 2016 alerte et pour la mise aux normes accessibilité handicapés. Une dotation d'Etat assez confortable de quelque 40 000 euros a fait que nous avons retenu ce projet, l'avons priorisé avant la construction d'une salle de motricité pour les maternelles.

Alors, va pour une année 2016 que nous souhaitons dynamique et volontaire. Accompagnez-nous dans nos engagements. Nous avons besoin de vos encouragements.

Les membres du Conseil Municipal s'associent à moi même pour souhaiter à chacun une bonne année nouvelle. Qu'elle soit la messagère qui porte une bonne santé alliée aux notions de confiance et de bienveillance.

Evelyne PETIT, Maire



Tout Ruffey en un -



Avec ce site, la commission communication a souhaité faciliter l'accès à l'information de la vie communale. Outre le bandeau défilant de l'actualité immédiate, les documents publics sont désormais accessibles depuis n'importe où et à toutes heures! Bien sûr le traditionnel panneau d'affichage reste la référence, mais celui-ci est désormais consultable en ligne. La page « mairie » est enrichie d'archives, d'informations pratiques actualisées. Des liens viennent faciliter vos démarches : formulaires, informations pour remplir une demande de travaux etc.







ruffeysurseille.fr

Pour se connecter il suffit de taper « ruffeysurseille.fr » dans la barre d'adresse

Il faut ensuite choisir une page



page « Mairie »

regroupant l'affichage officiel, les informations pratiques, l'organisation du Conseil Municipal, les archives



page « Tourisme »

où l'on trouve les documents du sentier des eaux vives, le balisage PDIPR ainsi que l'histoire du village



page « Economie »

mettant en valeur nos commerces, nos AOC, nos artisans.



page « photographie »

avec plusieurs diaporamas photos ainsi que d'anciennes cartes postales

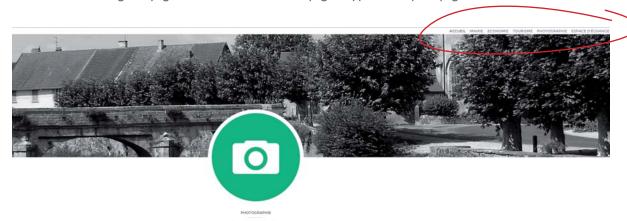


page « Echange»

destiné à poster des annonces permettant de mettre en contact des personnes désirant échanger, partager ou mutualiser objet ou service.



Pour changer de page utiliser le menu en haut de page (il apparait lorsque la page est en cours de défilement)





Ou utiliser les icones du bas de page :



Le site est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à le consulter.

Pour cela vous pouvez l'épingler dans vos « favoris ». Avec le navigateur Chrome par exemple, allez dans menu puis choisissez « favoris » et ajouter la page dans la barre des favoris. Le site est directement accessible, par simple clic!





Bonne visite...

Séance du 23 Janvier

PLU

Décide d'approuver le Plan Local d'Urbanisme par 9 voix (5 abstentions) suite aux conclusions du Commissaire Enquêteur et après quelques modifications ayant trait

- au zonage : zone destinée à l'artisanat à la Rompure classée en zone 2AUX (à aménagement différé) au lieu de 1AUX,
- au règlement (la zone 1AU est destinée au développement de l'urbanisation « dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble, réalisable en plusieurs tranches » et à quelques aménagements des emplacements réservés.

Ce PLU sera exécutoire après publication des mesures de publicité légales et quand le rapport de présentation sera validé.

Restauration des vitraux de l'église

Décide (par 14 voix) la restauration urgente des 3 vitraux de la face Sud de l'église (estimation de 15 000 € HT) et sollicite une subvention de la DRAC et du Conseil Général.

Taxes d'affouage

Fixe la taxe d'affouage à 70 € pour les 31 affouagistes des parcelles 8 et 23 et à 60 € pour les 35 affouagistes de la parcelle 31.

Entretien des bâtiments :

Accepte les devis

- de l'Entreprise Prêtre pour le remplacement du battant d'une cloche (1 815 € TTC)
- de M. Godard pour la peinture intérieure de la salle des Associations (1 708 €),
- de l'Entreprise Charnet pour le changement des arêtiers du bâtiment (suite au sinistre dû au vent) de l'ancienne cure (6 103 € TTC).

Effacement basse tension au centre du village :

Accepte le projet du SIDEC pour l'enfouissement du réseau basse tension et d'éclairage public ainsi que du réseau télécom des rues Franche, de la Levée, du Puits et du général Gauthier.

Le coût total des travaux s'élève à 160 800 € ; après déduction des subventions le reste à charge de la commune serait de 99 970 €.

Compte Administratif 2014:

Approuve le compte administratif 2014 s'établissant ainsi :

Fonctionnement : dépenses : 327 766 € ; recettes : 516 228 € ; solde : + 188 462 €

Investissement : dépenses 210 925 € ; recettes : 132 712 € ; solde : - 78 213 €
Soit : 188 462 € - 78 213 € = 110 249 €

Report exercice 2013 : 119 552 € ; Total cumulé 31/12/2014 = 229 801 €

Bi-centennaire du décès du Général Lecourbe :

La commission ad-hoc a retenu la date du 3 octobre pour la commémoration du bicentennaire du décès du Général Lecourbe, Général sous la Révolution et le Consulat. Il a fait construire le château qui abrite la Mairie et les Ecoles.

Pont entre le Gravier et la Grange de Paille :

Suite à un diagnostic diligenté par la CC Bresse-Revermont (qui a la compétence) qui révèle de graves désordres et même une menace d'écroulement de ce pont en pierres, Mme le Maire prendra un arrêté d'interdiction de franchissement.

Projets 2015:

Salle de motricité et local de rangement du Foyer Rural : une mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage sera confiée au CAUE.

Aile Ouest du rez de chaussée du bâtiment de la Mairie : une mission sera confiée à un maître d'œuvre pour la restauration et la rénovation thermique des salles occupées par l'école.

Séance du 27 Février

Modification statuts Syndicat d'Eau et d'Assainissement de Bletterans :

Accepte la nouvelle compétence «réhabilitation des installations en assainissement non collectif » et adopte en conséquence la modification des statuts du SIEA (sont concernées à Ruffey les habitations du hameau du Gravier ainsi que 3 autres habitations).

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

Pour des raisons d'organisation et à la demande d'intervenants réguliers les TAP seront positionnés sur 2 jours : séance d'une heure trente au lieu de 3 séances d'une heure.

Pour pérenniser l'aide de l'Etat (50 € / enfant) un PEDT sera présenté à l'Inspection d'Académie pour la prochaine rentrée.

Séance du 31 Mars:

Taux des taxes 2015 :

Décide de ne pas modifier le taux des 3 taxes (sachant que les bases seront augmentées de 0.9 %):

taxe d'habitation : 8.85 %taxe foncier bâti : 17.46 %taxe foncier non bât : 25.78 %

Budget 2015:

Approuve (par 13 voix, 1 contre, 1 abstention) le budget présenté pour 2015 s'équilibrant en recettes et dépenses à 702 706 € pour le fonctionnement et 354 209 € pour l'investissement.

Réhabilitation salles de classes :

Adopte le projet de réhabilitation de l'aile ouest du bâtiment établi par P. Branchard Habitat Concept et s'élevant à 109 365 € HT. Sollicite une subvention de 40 % au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Approbation devis ONF:

Approuve le devis de l'ONF pour les travaux forestiers en 2015 s'élevant à 8 477 € HT.

Echange de terrain :

Accepte l'échange de terrain avec M. Jean Claude Marteau selon la modification parcellaire établie par le Cabinet ABCD : la commune cède les parcelles AH 269 et 270 (0 a 48) en échange de la parcelle AH 263 (0 a 44).

Séance du 24 Avril:

Plan Départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée (PDIPR) :

Après avoir pris connaissance des itinéraires (non motorisés et hors neige) destinés à compléter le PDIPR sur la commune, demande (13 voix pour, 1 contre, 1 abstention) au Conseil Général d'inscrire au PDIPR les chemins ruraux ou portions d'itinéraires traversant des terrains communaux, sur différentes parcelles de la section AX.

Restauration de vitraux de l'église :

Après contact avec 2 entreprises spécialisées, retient le devis de l'Atelier Philippe Tatre pour un montant de 12 454 € HT.

Communauté de Communes :

Suite à l'application de la nouvelle loi, la composition du conseil communautaire de la CCBR a du être modifiée ; ainsi la commune de Ruffey perdant 1 siège, M. Billet ne pourra plus y siéger.

Personnel : départ de M. Bernard

M. Serge Bernard, agent communal, fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1/10/2015. Il ne sera pas remplacé dans l'immédiat, la commune peut bénéficier des services d'un employé intercommunal (hors périodes de fauchage) dans le cadre d'une convention avec la CCBR.

Aire de grand passage des gens du voyage :

Mme la Maire a reçu un appel du Député-Maire de Lons l'informant de son intention d'implanter une aire de grand passage sur le terrain initialement destiné à recevoir le stand de tir en Troussant (objet d'un échange en 2008 avec les terrains « le Bois ».

Séance du 22 mai

indemnité de conseil et de confection de budget :

Décide d'attribuer à Mme Patricia Treffot, nouveau receveur municipal, l'indemnité de conseil au taux de 100 %.

Aire de Grand Passage :

Mme le Maire rapporte l'entrevue qu'elle a eue avec les représentants d'ECLA (Espace Communautaire de l'Agglomération de Lons) : ECLA envisage d'utiliser le terrain échangé avec la Ville de Lons en 2011 en vue de l'installation d'un stand de tir, pour la création d'une aire de grand passage des gens du voyage d'une capacité de 150 emplacements à laquelle ECLA est tenu de par sa compétence.

Le Conseil se prononce défavorablement par 11 voix (2 voix pour, 2 abstention) sur la demande d'ECLA et propose que cette aire soit installée sur le territoire de ce dernier.

Classement voirie communale:

(voir article page 23).

Adopte le nouveau plan de classement de la voirie communale. La longueur de cette voirie passera de 21 648 m à 21 536 m.

Séance du 2 Juillet

Tarif cantine:

Décide (1 abstention) de n'appliquer que 2 tarifs (au lieu de 3) à la prochaine rentrée selon le quotient familial des familles.

Accès montée mairie :

Décide (par 7 voix) d'interdire l'accès en véhicule à la mairie sauf pour 3 enseignantes, 2 agents des écoles et 2 élus.

Autorise l'accès pour les handicapés, les services de secours et de livraisons.

Bilan des TAP :

Lors de la dernière réunion du Conseil d'Ecole, les parents d'élèves se sont déclarés satisfaits de la qualité et de la diversité des activités proposées aux enfants. Environ 80% des élèves fréquentent les TAP.

Effectifs de l'école :

Les prévisions pour la rentrée sont de 78 élèves.

Association Foncière:

Pour le renouvellement du bureau de l'A.F., propose les 5 membres suivants : MM. J.F. Michel, D. Rameaux, J. Romand, C. Gand et J. Bonnin ; la Chambre d'Agriculture désignera également 6 membres.

Travaux voirie 2015 :

La CC Bresse-Revermont réalisera dans le courant de l'été les travaux suivants :

- route de Bard au Gravier : point à temps + monocouche sur la moitié inférieure de la route
- route des Vignasses : point à temps + monocouche à l'entrée du village.

Marquages au sol :

Accepte le devis de l'Entreprise Markosol pour un montant de 3 019 € TTC.

Goudronnage devant la mairie :

Décide (par 7 voix) la réalisation d'un bicouche devant le bâtiment de la mairie ; devis de 4 088 € HT de l'Entreprise Bonnefoy. Cette opération pourrait faire l'objet d'une subvention dans le cadre des crédits parlementaires du Sénateur Barbier.

Séance du 24 Septembre :

Réhabilitation salles de classe :

Note que la Préfecture a accordé une subvention au titre de la DETR de 40 % du montant des travaux pour la réhabilitation des salles de classe et du hall de l'aile Ouest du bâtiment de la mairie.

Accepte le contrat de maîtrise d'œuvre du Bureau d'Etudes Branchard (15 % du projet estimé à 95 100 € HT).

Affouage 2015/2016;

Approuve le règlement d'affouage pour les parcelles 3 (branchages), 9 (taillis + modernes), 30 (modernes) et 46 (modernes).

Dissolution du CCAS:

La possibilité étant désormais faite aux communes de moins de 1500 habitants de supprimer leur CCAS, décide de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale. La compétence restera cependant à la commission.

Aménagement rue Général Lecourbe :

Suite à l'enfouissement des réseaux, envisage l'aménagement de la rue du Général Lecourbe (trottoirs, pluvial et revêtement de la bande de roulement de la route) jusqu'au pont sur la Seillette et accepte à cet effet le contrat de maîtrise d'œuvre du Cabinet ABCD pour un coût global de 10 920 € HT.

Accepte également le devis du même Cabinet pour le levé topo de la rue du Général Gauthier et de la rue Neuve − 2 258 € HT - (en vue de l'examen du problème du pluvial de ces rues).

Pont de la Grange de Paille :

Le montant estimatif de la reconstruction de ce pont est de 190 000 \in TTC.

Une solution moins onéreuse pourrait être sa consolidation.

Schéma scolaire :

Dans ce cadre, l'Inspection d'Académie préconise le regroupement des écoles de Ruffey et de Villevieux pour constituer un pôle à 6 classes. Aucun des bâtiments scolaires cités ne pouvant accueillir 6 classes, ceci nécessiterait une construction nouvelle!

Arbres du parc :

Le coup de vent du 16 septembre a provoqué la chute d'un marronnier dans le parc de la Mairie. 1 hêtre et 1 métaséquoia remplaceront cet arbre et le frêne coupé en 2010.

Séance du 30 Octobre :

Coupes de bois 2016 :

Conformément au plan d'aménagement de la forêt, sont programmées pour 2016 les coupes de bois sur les parcelles 9 (grumes), 10 (affouage), 34 (amélioration) et 37 (grumes feuillus).



Extension réseau d'eau potable rue St Christophe :

Suite à la sollicitation d'un propriétaire d'une parcelle en zone urbanisée, décide de demander auprès du SIEA l'extension du réseau d'eau potable sur ce tronçon de la rue St Christophe (déjà desservi par ailleurs par le réseau d'assainissement).

Aire de Grand Passage :

Mme le Maire rappelle les différentes hypothèses sur la suite à donner au projet imposé par la Ville de Lons.

Après débat, le Conseil, à la majorité de ses membres, souhaite informer le Député-Maire de Lons qu'il s'oppose fermement à ce projet non concerté.

Séance du 27 Novembre :

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Ce schéma, réalisé par les services de la Préfecture, propose une nouvelle répartition des Communautés de Communes.

Après en avoir pris connaissance, rejette le schéma de coopération intercommunale tel que présenté et demande que soient étudiées, pris en compte et traduits dans les faits les aspirations des communes et des communautés de communes.

Modification de la compétence économique de la CCBR :

Approuve l'intégration dans la compétence économique de « l'activité liée à la santé » (participation de la CC à la réalisation d'équipements permettant le maintien et le développement de l'offre de santé sur le territoire).

Taxe affouage parcelle 9 :

Après avoir débattu sur l'estimation de l'ONF en volume et en valeur de la coupe de la parcelle 9, fixe la taxe d'affouage à 100 € pour cette parcelle (30 affouagistes).

Droit de place commerce non sédentaire :

Fixe le droit de place à 35 € / mois pour tout emplacement hebdomadaire.

Journée Lecourbe :

Compte tenu des diverses subventions attribuées, le bilan de la journée est d'environ 2 400 € à charge de la commune pour une commémoration bien applaudie.



AVANT



APRES

Enfouissement de réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux (électricité – télécom) ont été réalisés en début d'année. Fin septembre sur les rues de la levée, du puits, de la rue franche et sur une partie de la rue du Général Lecourbe (du pont neuf à la rue de la halle), le ciel est dégagé!

Effectués sous l'égide du SIDEC, ils ont permis de supprimer les nombreux fils aériens qui traversaient en tous sens les rues du vieux Ruffey.

Subventionnés à plusieurs titres, ces travaux montrent un reste à charge pour la commune de 88 364 €.

Pour 2017, est envisagée la poursuite de ces enfouissements en direction de la rue du Général Gauthier.



Toiture de la boucherie

Propriété de la communauté de communes, le bâtiment de la boucherie a vu sa toiture refaite à neuf, avec le devant en petites tuiles pour respecter les prescriptions de l'architecte des bâtiments de france.

Le montant des travaux s'est élevé à 44 250 € ttc.

Merci à la CCBR.



Parvis de la mairie

Le parvis de la mairie a été revêtu d'un bicouche. Les travaux d'un montant de 4 088 € ht ont été subventionnés dans le cadre de la réserve parlementaire du sénateur Barbier.

Pont de la grange de paille

Le pont de la grange de paille a été fermé à la circulation depuis le printemps 2015. Suite à une inspection détaillée des ouvrages d'art de la communauté de communes, il a été vivemement au maire de Ruffey de fermer ce pont. Sa réfection n'est pas programmée pour 2016 par la CCBR. L'année sera mise à profit pour décider des travaux à effectuer : reconstruction d'un pont neuf



Travaux routiers

La communauté de communes bresserevermont a procédé à la réfection

- De la route entre Bard et le Gravier : il s'agissait d'éviter que cette route se dégrade davantage. Une réfection plus complète lorsque les exploitations de bois seront pour l'essentiel terminées dans ce secteur est à envisager.
- De la route « des Vignasses » : pour aussi éviter une dégradation plus importante avec, en plus, la réalisation d'un bicouche à l'entrée du village, sur un secteur glissant.

Vitraux de l'eglise

Les 4 vitraux de la façade sud ont été restaurés à l'automne par M. Philippe Tatre de Rye, maître verrier, qui a obtenu le titre de meilleur ouvrier de france en 2015.

Pour un coût de 12 454 € ht, subventionnés à hauteur de 40 % par la DRAC et le Conseil Départemental).

Pour 2016 et peut-être les années suivantes, la restauration et la protection des 6 autres vitraux de l'église sont envisagées.

Renouvellement du réseau d'eau potable à Bard

De mai à octobre le syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Bletterans a procédé au renouvellement de 1 353 ml de canalisations d'eau potable à bard.

Ces canalisations, en amiante-ciment, dataient de plus de 50 ans. Elles sont désormais en fonte.

Auparavant, le renouvellement de canalisation avait été effectué sur 490 ml le long de la RD 38, depuis l'entrée du village, route de Lons, jusqu'après le rond point.

5 poteaux incendie ont été mis en place à cette occasion.

L'ordre de grandeur du coût est de 420 000 € ht.

A noter que les tranchées réalisées sur les routes seront refaites en enrobé au printemps 2016.



Quelques repères calendaires 2015





Vie communale

3 Octobre

Lecourbe

qu'ils étaient beaux nos comédiens dans le soleil du matin!

Vaillants et souriants, ils partirent d'un bon pied...





16 Octobre Départ de Serge

Bonne retraite Mr. Bernard... avec les remerciements de

18 novembre

Taille des platanes quais de Seille



Repas des anciens Qualité des plats, qualité des sourires, qualité des chansonniers, ce fut un dimanche

presque parfait!



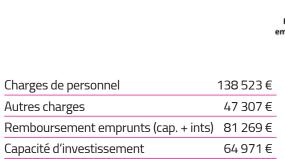


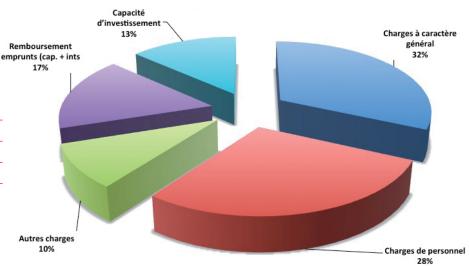


Une année 2015 en compte administratif

Dépenses de fonctionnement et ses différentes charges

Total: 486 774 €

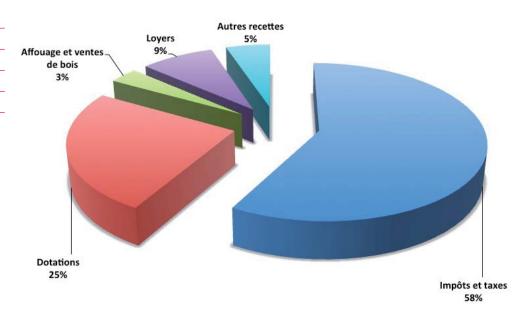




Recettes de fonctionnement

Total: 486 774€

Impôts et taxes	276 196 €
- <u>·</u>	
Dotations	118 603 €
Affouage et ventes de bois	15 680 €
Loyers	40 041€
Autres recettes	24 220 €



Investissements année 2015	Coût total des travaux TTC	Reste à charge net commune	Part commune
Enfouissement des lignes rue Général Lecourbe	168 031	83 480	50%
Plantations et entretiens en forêt	29 117	24 264	83%
Vitraux de l'église (phase 1)	14 944	7 509	50%
Parvis de la mairie	4 906	2 057	42%
Divers	14 154	11 832	84%
TOTAUX	231 152	129 142	56%



Statistiques INSEE 2012 (chiffres en vigueur pour l'année 2015) Commune de Ruffey sur Seille

Population	Effectif légal 2012	part des moins de 20 ans	part de 20 à 64 ans	par des plus de 65 ans
Ruffey sur Seille	735	24%	57%	20%
Jura	260 932	24%	56%	20%

Ruffey représente 0.29 % du Jura. Elle reflète bien les tranches d'âge de la population jurassienne. Notre territoire est vaste : 18 km² de superficie sur les 5 000 km² que compte le Jura (0.36 %).

Ménages	Nombre de ménages	part de personnes seules	part sans enfants	part avec 1 enfant	part avec 2 enfants	part avec 3 enfants ou plus	
Ruffey sur Seille	322	29%	28%	16%	24%	3%	
Jura	116 429	35%	17%	21%	19%	9%	

Des couples sans enfants (les retraités sans doute) et des couples avec 2 enfants dominent.

Logement	Nombre	part d'appartement	part de maisons	part de résidences secondaires	part de logements vacants	part de locataires	part de propriétaires
Ruffey sur Seille	385	5%	95%	12%	4%	19%	80%
Jura	144 747	34%	65%	10%	9%	33%	65%

Bien sûr nous sommes un village constitué de maisons habitées majoritairement par leurs propriétaires.

Salaires	Revenu médian disponible par ménage fiscal (net d'impôts directs)	nombre de ménages fiscaux	part d'agriculteurs	part d'artisans et commercants	part d'ouvriers	part professions intermédiaires	part d'employés	part de cadres
Ruffey sur Seille	19 255	319	15%	7%	9%	18%	37%	15%
Jura	19 433	112 716	3%	7%	29%	24%	27%	10%

A Ruffey, belle vitalité pour nos agriculteurs, nos artisans et commerçants, nos employés, nos cadres. Même si nous avons peu d'industrie.

Emploi	Emploi total (salarié et non salarié)	part de l'emploi salarié	taux d'activité 15/64 ans	taux de chômage 15/64 ans
Ruffey sur Seille	105	68%	78%	7,8%
Jura	97 433	86%	74%	10,5%

Moins de chômage que dans le Jura, mais 7,8%, c'est important pour ceux qui y sont confrontés! Avec les données 2012, la France était à 13.2 %.

Quelles déliberations ont été

EN 1915?

Davantage encore qu'en 1914, cette année 1915 est totalement marquée par la guerre, la guerre d'usure, avec les soldats enlisés dans les tranchées : toutes les délibérations de cette année-là en portent l'empreinte

Sur les 12 hommes qui composent le Conseil Municipal, un est décédé : M. ROUSSELOT.

M. le Maire : Paul MAGNENOZ, et un conseiller : Henri BRUCHON, sont mobilisés. Neuf restent pour répondre aux sollicitations des habitants et gérer au cas par cas les situations.

Some extraorinaire
Suffami-1915- (18h.80)_ Fresent: Se So. Micolat Place - Torseon- Jacquier- Micolat Esand H2539 Setat Cautat. Charse-Nemante 9 , remire Alexandr: M. M. Desmann- Verguerot- (Margueroz-Bruchon, malitari) ar purbations 1914 (Roundat Dies Dr.) To Courseil, Vala difiche Dollote Courte Dol'hotorium to 28 1 29/1 ayant trait à l'execution Des prestations en nature, ainsi que lo cir whoire delloso Frefet Que 12 xlore à co rejet; Solliufe De 162le Lei fet la remore Des prostations as notur Des respolarés de la car dontrient la liste: 1846 - Cherry & Roman Rozant. leg - Brown Louis 56 - Brogin Coustant 271 - Bulet Edward 950 -1- Largues Claude 579- Taquero Julia Urbain 55 - Bregus Charles 795-22 - Dichart Englue 402 - Gudlaum Englue 112- Boujour Theme 782-411-429- Raddy Canone 150 - Bruchas Hum Stewn \$75 - May claude fed want 475- Reward Erwert 67 - Petitien Charles 674 Sclonard Alphone 482 Jacquier Lucius 282 - Chaunet Philozins Cegs - Selitian Wathill. 457 - Henry Jules 302- Etigrand Lucius 3CB - Gollian Constant 575-Vagueros Felicies 750- Pourand Loon 139 - Collet Eur & Mirce 464- Houry Of Chause 338 Heury Jouis 918 - Volation Marius 975 - Loy Eugène 787- Fleverkon Jules 580- Vagueros Paul 124 Bouvant Engene 686- Pelofica arman Jagues 680 - Persons Jagues eth- Brouf Julius 4 24- gut lewistictor www 571 - lagrenoz Eltis \$68- grand vara "custant 94- Bourf Uni. 689_ Pelotjean Nistre - Mins Solame -La Courcil Menicipal Do Ruffey, en siance In 7 janvier 96:5 Lo pérsique brollan ment santonnes par mes armisis, recamenai cramo, de apretet 9'avien à nos braves soldats de tern esdemen curvies ge forme offe was monte four la Défeuse de la Patriel..... It ser vous to plus assents de courage of Olympianes à notre voillante amés, ainsi qu'à

Ainsi 3 délibérations inscrivent-elles l'aide à l'hospice des aliénés du Jura, 11 l'assistance obligatoire aux vieillards, aux incurables et aux infirmes (au taux mensuel théorique versé de 8 francs 35), 5 l'assistance aux familles nombreuses et ce d'autant plus quand le mari et père est déjà « mort au champ d'honneur ».

Par ailleurs, 42 hommes de RUFFEY dont la liste est reproduite ci-contre, sont mobilisés.

En séance extraordinaire, par la **délibération n°539,**

le Conseil sollicite donc Monsieur le Préfet pour que les prestations 1914 (en quelque sorte les corvées) soient remises pour ces hommes! Et combien dans cette liste sont

inscrits aujourd'hui sur le monument aux Morts!

La délibération n°540

adresse déjà « aux armées de terre et de mer, à nos braves soldats morts pour la défense de la patrie un suprême hommage de reconnaissance, de respect et d'adieu ».

La guerre est déclarée depuis moins de six mois!

prises par le conseil municipal?

La délibération n°543 marque aussi son année :

« considérant que le sieur Hoff, sujet allemand, a acquis des immeubles à Ruffey : une maison avec jardin, champ et vigne, que depuis le mois de juin il a disparu sans laisser d'adresse et sans écrire à personne, prie Monsieur le Préfet de vouloir bien accorder l'autorisation de louer les immeubles du sieur Hoff ».

Toujours en lien avec cette année difficile, la délibération n°548 dit : « La Commune de Ruffey n'a repris la place du meunier, après « la » mobilisation, que pour l'utilité des habitants mais pour une durée non déterminée ».

Attendu qu'après 7 mois d'occupation *, l'exploitation serait une

charge communale, décide de cesser l'exploitation du moulin le 7 mars 1915 et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire auprès de Madame CHEVRIER, femme du meunier et de Monsieur MESSIN, régisseur.

Et le 25 septembre, en séance extraordinaire, le Conseil Municipal alloue10 francs par mois à la boulangère de Bletterans : la veuve PONSARD, afin qu'elle fournisse aux habitants de Ruffey « 130 kilos de pain de bonne qualité par jour ! et cela seulement pendant que durera la difficulté de se procurer du pain ». Nous savons que le meunier est mobilisé et que le moulin a cessé son activité !

La délibération n°559 désigne Messieurs DOSMANN, JAC-QUIER, COUTOT, PETOT, MARIGAND pour être membres d'une commission destinée à faciliter la rentrée des récoltes. Nous sommes fin mai 1915.

Toutes ces aides apportées font que le compte administratif présente un bilan de -4 391, 10 francs en excédent de dépenses

Recettes : 25 073.69 francs Dépenses : 29 464.79 francs

Et la délibération n°571 autorise le Maire à prélever sur les 950 francs affectés aux dépenses imprévues dans le budget additionnel, la somme de 407 francs pour être employée comme suit :

- Indemnité de déplacement à Monsieur le Maire au forfait 100 francs
- Subvention à Monsieur MONNERET pour cours aux adultes 50 francs
- Subvention à Mademoiselle MAEGEL pour cours aux adultes 50 francs
- Gratification aux lauréats du certificat d'études primaires 10 francs

- Gratification « aux garde-fruits » 24 francs
- Gratification à l'œuvre des femmes de France 5 francs
- Subvention à la société des secours mutuels des agents forestiers
 5 francs
- Achat de la médaille du brigadier forestier de Bletterans 3 francs
- Subvention à la mutuelle bétail 150 francs
- Subvention à l'œuvre franc-comtoise des prisonniers de guerre 10 francs

Enfin la délibération n°583 affirme :

« Vu l'appel du comité du Jura en faveur des agriculteurs des régions dévastées par l'ennemi,

Attendu que la souffrance et la misère doivent être grandes chez nos malheureux compatriotes de ces régions,

Vote une somme de 30 francs à prélever sur les fonds libres, en faveur des agriculteurs des régions dévastées »

Sur l'année 1915, 46 délibérations sont prises, très peu (même celles liées aux finances) qui ne soient conditionnées par l'état de guerre qui affecte durablement et le théâtre des opérations et la population locale par contre coup.

^{*} Nota bene : la déclaration de guerre date du 3 août 1914.



Mélanie Gagneux, née le 17 Octobre 1997, plus jeune électrice aux élections régionales

ELECTIONS DEPARTEMENTALES Scrutins des 22 et 29 mars 2015

1er Tour :

548 inscrits

323 votants

302 exprimés (17 blancs et 4 nuls)

DAILLY Nathalie - SEURET Michel

(Front National): 89 voix

ANTOINE Philippe – BRULEBOIS Danielle

(Parti Socialiste): 114 voix

GARDE-MARCEAU Linda – LAMBERGER Stéphane

(Union de la Droite): 99 voix

2ème tour :

548 inscrits

333 votants

318 exprimés (11 blancs et 4 nuls)

DAILLY Nathalie - SEURET Michel

(Front National): 74 voix

ANTOINE Philippe - BRULEBOIS Danielle

(Parti Socialiste): 141 voix

GARDE-MARCEAU Linda – LAMBERGER Stéphane

(Union de la Droite): 103 voix

ELECTIONS REGIONALES Scrutins des 6 et 13 décembre 2015

1er tour :

562 inscrits

305 votants

292 exprimés (13 nuls)

MONTEL Sophie (Front National): 92

GALLOIS Charles-Henri ((Divers): 1

SAUVADET François (Union de la Droite) :56

GONZALEZ Julien (Liste Ecologique):10

PRUDHOMME Cécile (Europe Ecologie Les Verts):19

VERMOREL Nathalie (Front de Gauche):14

ROCHER Claire (Lutte Ouvrière): 5

THIEBAUT Maxime (Debout la France): 22

GRUDLER Christophe (Modem): 7

DUFAY Marie-Guite (Union de la Gauche): 66

2^{ème} tour

562 inscrits

369 votants

347 exprimés (7 blancs et 15 nuls)

MONTEL Sophie (Front National): 126

SAUVADET François (Union de la Droite) : 103

DUFAY Marie-Guite (Union de la Gauche): 118



3 octobre 2015.

Ruffey en fête!

Sous la houlette de la commission communale Lecourbe, Ruffey a fêté le bicentenaire du décès du général.

Ce fut l'occasion de redécouvrir un pan de l'histoire de notre village, de 1759 à 1815. Il est alors à l'heure de la Révolution et de l'Empire.

L'exposition a regroupé des objets d'époque issus du fond communal de Ruffey, de la Ville de Belfort et de collections privées. Des conférences animées par la société d'émulation du Jura ont mis en lumière certaines problématiques de l'époque.

Ce sont aussi des lieux familiers qui ont été vus sous un autre angle : le château Lecourbe, actuelle mairie et école puis l'église avec son caveau et le tableau.

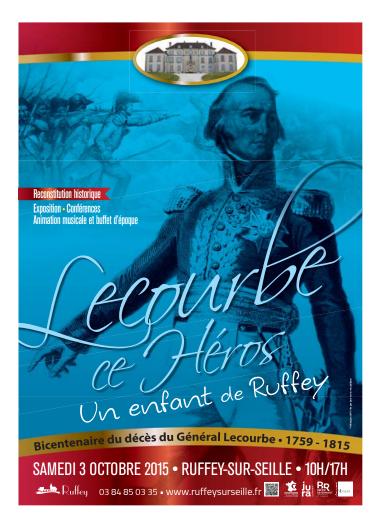
Pour l'occasion, les pierres tombales sur la face nord de l'église ont été restaurées et des plaques offertes par la CCBR, invitant le promeneur à les découvrir apposées.

La journée a été encadrée par deux représentations historiques, écrites et mises en scène par Jean-Louis Vuillermoz entouré de 41 bénévoles.

Le groupe Fifres et Tambours, la Chorale Vocalys et les enfants des écoles ont assuré l'animation musicale d'époque. L'association la Courbière d'Oussières, par sa présence en costume, a ponctué les différents moments de la journée.

Le repas d'époque, servi par le foyer rural a été très apprécié des papilles.

Un grand merci aux nombreux bénévoles de tous âges. Cette journée fut une vraie réussite!



Un DVD regroupant la vidéo du spectacle, des photos de la journée et de nombreux documents sur le Général Lecourbe est disponible à l'épicerie au prix de 10 euros.







SAMEDI 3 OCTOBRE 2015 • RUFFEY-SUR-SEILLE

Bicentenaire du décès du Général Lecourbe 1759 - 1815 Retrospective de la Journée Lecourbe

















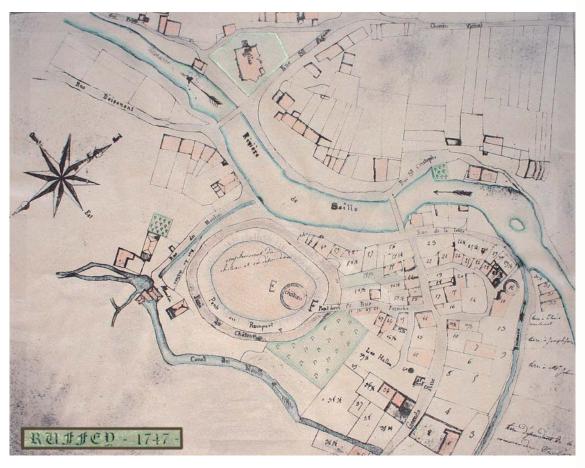








Le Château Lecourbe, Mairie, école et site ancien



Au début du XIIIème siècle, peut-être, Pierre de Montmoret édifie un château fort sur un tertre artificiel, de forme circulaire et entouré de larges fossés. Il domine la Seille.

Un seul accès, par un pont-levis, situé en haut de la rue Franche, le relie au vieux bourg

Au long des siècles, il est occupé par les seigneurs de Ruffey, les De Vienne.

Cependant, les rois de France n'ont de cesse de conquérir la Franche Comté, devenue possession du Saint Empire Germanique.

1637 : une attaque du royaume de France (sous Louis XIII) endommage considérablement le château

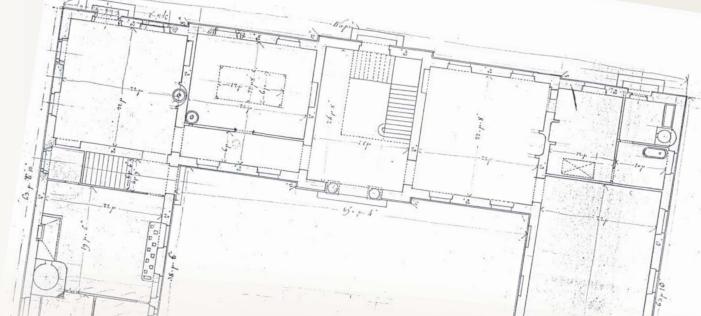
1678 : la France soumet la Franche Comté et le château n'est que partiellement restauré.

Y demeure une garnison d'environ 20 hommes. Mais la révolution le trouve fort délabré.

1804 : l'arrière petit-fils de Claude-Alexandrine de Vienne (qui a épousé en 1651 Claude Damas) vend sa terre de Ruffey ... au Général Lecourbe.



Le Général a 45 ans, est marié depuis 3 ans à Marie-Josephe Barbal (photo) et conteste l'installation d'un régime despotique : celui de Napoléon 1^{er.}



Avec le procès intenté contre Moreau, son ami, la discorde s'intensifie entre Lecourbe et Napoléon. Si bien que le 6 juillet 1804, « le Général de division Lecourbe est admis à la retraite avec une solde de 3 000 francs » un minimum!

Malgré les ordres de Napoléon qui lui demande de se retirer dans le Jura, il reste à Soisy Sous Etiolles près de Paris.

Le 1 septembre 1805, Fouché, ministre de la Police, le contraint à partir « immédiatement pour le Jura sous peine d'être arrêté dans les 24 heures »

Et dans cette « relégation », Lecourbe songe à se faire construire un petit château ...

En 1811, il est édifié : « vaste demeure avec chambranles de cheminées en nombre, glaces et décors, persiennes et croisées à grands carreaux ; il y a des papiers partout, les jardins sont en rapport et remplis d'arbustes rares ; ils sont traversés par le ruisseau du moulin ; il y a environ 10 journaux de clôture ». (archives départementales du Jura)

1815, le Général meurt après le siège de Belfort et ses héritiers entrent en conflit durant 10 ans !

Mai 1816, le château est mis en vente, avec sa basse cour et toutes ses dépendances, par enchère fixée à 36 000 francs.

C'est Marie-Josèphe Barbal, sa veuve, qui emporte l'enchère, à 44 000 francs.

En 1825, (elle meurt en 1831) elle l'offre par donation à François-Philibert Mignerot , âgé alors de 25 ans. En échange, il efface les dettes de la comtesse (12 000 francs) et lui verse une pension annuelle de 1500 francs

Octobre 1840 : un député fait des démarches auprès du Préfet afin que le Maire de Ruffey, Philibert Coutot, concrétise son projet d'acquisition du château.

Mais, François-Philibert Mignerot cède le bâtiment aux frères Gresset de Lons, des marchands de bois.

En mars 1841: ces derniers mettent en vente des matériaux en provenance du château si bien que le 5 avril le Conseil Municipal de Ruffey prend une délibération d'acquisition.

Après deux nouvelles délibérations (en mai, en décembre) après des estimations, le roi Louis Philippe autorise la commune à acheter château et terrain pour un montant de 32 100 francs (23 000 francs pour le château)..., avec le concours du gouvernement.

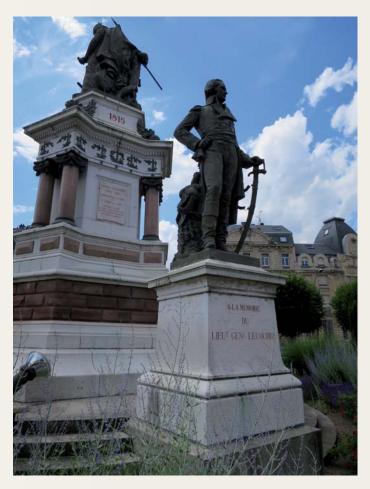
Et ce, « pour bâtir des écoles convenables (pour les garçons !) pour donner un beau et bon logement au curé et à son vicaire, pour conserver le « monumens » et servir de maison de campagne »

Ce qui fut fait ; voici pourquoi très souvent nous montons petits et grands la côte, jusqu'au château!

Pour compléter cette approche, il faut lire le petit livret intitulé : « le devenir du château de Ruffey Sur Seille après la Mort du Général Lecourbe », résultat de l'étude approfondie réalisée par Vincent Claustre*.

Vincent Claustre que nous remercions ici chaleureusement, a par ailleurs pour ascendant François-Philibert Mignerot. Il était aussi l'un de nos 3 conférenciers lors de la commémoration du 3 octobre.

* Vincent Claustre in Bulletin de la Société d'Emulation du Jura 2002-2003



Garder une forêt belle et entretenue pour les générations futures

Sur l'année 2015, pas de vente de bois d'œuvre. La coupe réalisée sur la parcelle 3 n'a pas été exploitée suffisamment tôt pour être vendue à la commercialisation traditionnelle de décembre. Elle le sera en mars 2016.

Les seules ventes de l'année concernent :

D'une part les hêtres de la parcelle 31 « aux Rouchons », vendus dans le cadre d'un contrat de l'ONF.

Le bilan est mitigé dans la mesure où il s'agissait de bois de piètre qualité : sur un total de 95 m3, 40 m3 ont été vendus à 63 € le m3, les autres 55 m3 ont été vendus à 38 € le m3. Prix bord de route auxquels il faut retrancher 18.5 € pour le bûcheronnage et le débardage.

D'autre part, des cloisonnements ont été réalisés dans la parcelle 42 : « Le Bois » avec la vente des bois en septembre 2013. Ils ont été exploités, avec une abatteuse, en juillet et ont produit 567 m³ de bois de chauffage à 5€ le m³ et 66 m³ de billons à 15 € le m³.

Total des ventes de l'année civile 2015 : 7 905 € (hors affouages) ; c'est peu pour une forêt de 310 ha.

Parallèlement, ce sont 24 264 € qui ont été investis dans la forêt (dont il est vrai un report de 13 937 € de l'année précédente). Ces travaux ont consisté en l'entretien de plantations précédemment effectuées et à la plantation, en chênes notamment, de la parcelle 5.

Ces efforts devraient permettre à nos successeurs d'avoir une forêt plus belle et plus rentable.

Affouages:

3 rôles d'affouages ont été établis cet automne :

- 30 affouagistes sur la parcelle 9 (taillis et modernes),
- 20 affouagistes sur la parcelle 30, aux Rouchons (modernes),
- 8 affouagistes sur la parcelle 46, en Daupharde (modernes).

Un autre rôle de 19 affouagistes sera distribué sur la parcelle 3 (branchages) dès que les arbres auront été exploités.



Réalisation des cloisonnements à l'abatteuse de la parcelle 42 (juillet 2015) : plus efficace que l'affouage mais quel chantier !



L'aire de grand passage des gens du voyage



ou ce que nous savons du dossier

Commençons par un peu d'histoire.

En 2007, Jacques Pélissard, Maire de Lons, souhaite acquérir 7 ha sur le plateau de Montciel, 7 ha occupés par le club de tir.

Il s'engage donc à proposer au président de ce club, à ses membres, un autre site pour exercer leur sport.

Après diverses réunions en partenariat avec les services impliqués dans cette prospection, dont la Prefecture et la DTT, une parcelle de terrain située au lieudit «Le Troussant » sur la Commune de Ruffey est retenue. Elle doit permettre le déplacement de l'activité sportive.

Cette parcelle, d'une contenance de 6 ha 45 ares est classée ND dans le POS (Plan d'Occupation des Sols), c'est-àdire zone naturelle protégée.

C'est alors que la ville de Lons le Saunier acquièrt auprès de la SAFER une trentaine d'hectares de bois de qualité moyenne qu'elle demande à échanger contre la parcelle visée. (Lettre du 17 janvier 2008 de Mr Pélissard).

Le Conseil Municipal de Ruffey, sollicité, finit par accepter l'échange de terrains forestiers et autorise la modification partielle du POS.

Un secteur NDI: zone naturelle de loisirs, sous-secteur ND est créé, afin de permettre à la ville de Lons, le déplacement du club de tir.

Cette parcelle, de forme géométrique se situe en bordure de la RD 470, de l'Autoroute A39, de l'ancienne voie ferrée, d'un chemin rural désormais sans issue côté ouest, à proximité de la zone artisanale des Foulletons.

Le POS est donc modifié (18/03/2011), approuvé, révisé (10/05/2011), l'échange de parcelles concrétisé. La Ville de Lons dépose alors un permis de construire. Permis accordé en 2012.

Cependant, les travaux ne sont jamais réalisés (sauf un déboisement partiel du terrain) et le permis devient caduc en février 2014.

Ainsi, la Commune de Lons restet'elle propriétaire d'un terrain privé sur notre Commune, terrain rappelons-le à usage sportif, de loisirs.

Revenons à avril 2015 où par un appel téléphonique, M. Pélissard me signifie sa volonté de réaliser sur cette parcelle: « l'Aire de grand passage des gens du voyage » (sous la pression me dit-il de M. le Préfet)

Deux rencontres (orales) confirment cette volonté :

L'une avec M. Elvézi, 1er vice-président d'ECLA (communauté d'agglomération de Lons) accompagné du Directeur des Services Techniques de l'agglomération.

L'autre, après deux demandes (de ma part) avec le Directeur du Cabinet du Préfet puis, avec le préfet lui-même.

Le projet est exposé. Mes réponses ne sont qu'écoutées poliment.

Bien sûr, je relate ces conversations au Conseil Municipal de Ruffey, lequel par deux fois, s'élève dans sa majorité, contre ce projet imposé.

A l'automne 2015, invitée ou plutôt convoquée à Lons pour un entretien avec M. Pélissard, je découvre un vague plan aménagé de la parcelle. c'est tout! A noter qu'à ce jour (février 2016), la Municipalité de Ruffey n'a toujours reçu aucun document officiel relatif à ce projet.

Rappelons pour conclure, qu'ECLA est maître d'ouvrage sur ce projet, qu'il a reçu à ce titre une dotation d'Etat conséquente pour le réaliser.

Et que Ruffey ne fait pas partie du territoire d'ECLA mais est membre de la CCBR: Communauté de Communes Bresse-Revermont.

A ma connaissance et par ailleurs, je ne crois pas que les gens du voyage aient été consultés.

Savent-ils la proximité de l'autoroute, l'existence d'une zone humide à protéger sur la parcelle, son isolement?

Face à cet état de fait : des irrégularités dans la procèdure, comme dans les travaux, le Conseil Municipal m'a donné pouvoir afin que la Commune se fasse assister par un avocat.

Courant décembre, si vous êtes passés sur la RD 470, vous avez pu constater le déboisement de la parcelle (dont 115 vieux chênes) et le fait que la zone humide identifiée a été bien malmenée par les gros engins.

Fin janvier 2016, une réunion est programmée à la Préfecture. Réunion durant laquelle M. Pélissard et moi-même avons exposé nos arguments respectifs.

Mais le passage en force semble être la seule grille de lecture.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de ce dossier qui occupe bien malgré moi une partie de mon temps, temps que je préférerais partager ...



Ces rendez-vous ont pour objectifs de susciter des espaces de rencontres, de créer des liens, et d'apporter une ouverture culturelle. Celle-ci est nécessaire dans notre société. Elle invite à la compréhension d'autrui, à la tolérance

Les premières puces artistiques du quai de Seille se sont déroulées le dimanche 24 mai. Elles ont réuni une dizaine d'exposants, tous très contents de leur journée. Ils ont pu vendre des livres, des disques, des œuvres d'art, des instruments de musique, des partitions.

Et des artistes, enfants et adultes, amateurs et professionnels ont travaillé in situ sur le thème «Ruffey dans tous ses états».

Le Foyer Rural, à nos côtés, a assuré, comme il sait bien le faire, la buvette de cette journée.

Un récital «chants du monde» offert par les Vocal's nana, chœur féminin dirigé par Annik Meschinet, a fait voyager les spectateurs ravis. C'était à l'église pour la fête de la musique. Par une belle soirée d'été 2015, le 20 juillet, les ruffeysiens et leurs voisins sont venus en nombre assister à une projection en plein air dans le parc de la Mairie. 90 minutes de courts-métrages éclectiques et tout public où rire, surprise, émotion et réflexion étaient au programme. Un excellent moment concocté par l'association Nesta et celle des parents d'élèves Les P'tits Ruffeysiens.

Rendez-vous en 2016 pour poursuivre, ensemble, ces découvertes enrichissantes.



Le Projet Educatif de Territoire

L'équipe municipale poursuit son engagement auprès des écoles. L'année 2015 a été marquée par la rédaction d'un Projet Éducatif De Territoire (PEDT).

En effet, pour la première fois, a été inscrit dans la loi la nécessaire complémentarité des différents acteurs liés à l'enfant sur sa journée : parents, enseignants, agents communaux du péri-scolaire, élus... Établir une cohérence entre tous ces acteurs semble primordial pour assurer aux enfants une pleine réussite de leur scolarité. Dans cette logique, il est indispensable de rédiger, suite à une première année de fonctionnement, un PEDT pour

acter cette cohérence et la faire vivre sur le terrain.

Son objectif général est de viser à l'épanouissement de l'enfant pour que celuici réussisse sa vie en société. Sa journée doit lui permettre d'acquérir les compétences, indispensables tout au long de la vie pour poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel, exercer librement sa citoyenneté.

Pour ce faire, cinq objectifs éducatifs sont à prioriser :

 Développer, encourager et acquérir autonomie et esprit d'initiative en prenant conscience de leur nécessité et en responsabilisant l'enfant dans un esprit coopératif.

- Apprendre à vivre ensemble dans une société démocratique et républicaine.
- Être toujours dans un esprit de bienveillance et d'encouragement.
- Développer son esprit critique et éveiller sa curiosité
- Développer et acquérir les compétences citoyennes compatibles avec un développement durable.

L'année 2016 consistera à ce que chacun s'empare de cet outil de manière dynamique.

« Le temps du sourire »



Voilà comment les dames du jeudi souhaiteraient qualifier ce moment de rencontre autour de la musique, du jeu, de la discussion, d'un goûter.

« Que demander de plus ? on passe un bon moment , chanter fait vraiment du bien pour la santé et d'ailleurs je reprends souvent les chansons chez moi dans la semaine » dit une participante.

Ce temps de plaisir, temps pour soi, est un moment agréable où se mélangent du chant accompagné de la guitare mais aussi des jeux de mémoire et une rencontre tous les 15 jours avec les enfants de l'école. Nos voix mêlées font que ce temps passé ensemble est vraiment un moment de bien-être. Alors nous vous encourageons, habitants de Ruffey ou des alentours, à nous rejoindre crescendo!

Mesdames et surtout Messieurs, vous êtes les bienvenus.



Exercice d'évacuation incendie

L'année scolaire 2014 - 2015 en plusieurs évènements

Exercice d'évacuation incendie avec l'intervention des pompiers le 24 avril 2015; organisé par Emilie Roussot en poste à l'école pour l'année scolaire 2014 – 2015. Les enfants ont assisté au sauvetage d'un enfant resté caché aux toilettes pour l'occasion. Evacué par une fenêtre, il était sauf et le spectacle garanti.

La visite des CP et CE1 au dinozoo le 19 mai 2015 : découverte de l'évolution des premières bactéries jusqu'à l'homme à travers un parcours guidé. Balade à dos de dinosaure (manège) et film en 4D : air

produit par les battements d'ailes d'une libellule géante et gouttes d'eau projetées par un poisson.

Deux jours en Bourgogne pour la classe de CE2 – CM1 et CM2 avec en particulier la visite du château de Guédelon et la découverte du centre de Dijon grâce au parcours de la chouette – juin 2015.

La visite de la « ferme des petits bois » à Sagy : les enfants de PS, MS et GS ont pu assister et même participer au nourrissage des animaux, fin juin 2015.





Sortie au Dinozzo



Sortie à Guédelon



Remise des permis piéton.

3 classes à Ruffey (effectif à la rentrée de septembre 2015)

Classe de Mme Nathalie Brenez (30 enfants)

15 en petite section

5 en moyenne section

10 en grande section

Avec l'appui de Karine Morey, faisant fonction d'ATSEM

Classe de Mme Karine Liégeon

(20 enfants)

8 CP

12 CE 1

Classe de Mme Géraldine Cretin nouvelle directrice

et de Mme Sophie Bordini (29 enfants)

11 CE 2

12 CM 1

6 CM 2

Sur cet effectif bien complet de 79 enfants, 17 viennent d'une autre commune : Bletterans, Mantry, Saint Didier, Lombard, Chapelle Voland, Quintigny ou Relans.



«Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du

Au nom du Foyer Rural, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2016.

Dans le but de divertir au mieux les Ruffeysiens et d'animer notre beau village, je vous propose un résumé des manifestations passées et un aperçu des différentes réjouissances de l'année à venir.

Didier QUENOUILLE



Manifestations passées :Galette des rois

Dimanche 10 janvier 2015, nos aînés étaient à l'honneur à Ruffey. Le Foyer Rural leur a offert la galette des rois, le tout dans une ambiance conviviale. Les participants ont ensuite joué aux cartes ou à des jeux de société tard dans l'après-midi.

Le Téléthon

Chaque année, il nous tient à cœur de collaborer avec l'AFM afin de donner de l'espoir aux personnes atteintes de maladies génétiques. Aussi, le foyer offret-il un repas composé d'une entrée, de moules/frites et dessert. Les bénéfices de la soirée sont remis intégralement à l'AFM TELETHON, soit la somme de 900 €uros. C'était le vendredi 4 décembre 2015.

Concours de belote

L'après-midi du dimanche 8 novembre 2015, a vu s'affronter 14 doublettes. Les gagnants sont repartis avec un jambon. A l'issue du concours une assiette anglaise était servie.

Concert Gospel

Vendredi 6 novembre 2015 en l'église, la troupe Gospel Friends d'ORGELET a enchanté une petite centaine de personnes.

Thé dansant

Par un bel après-midi, le dimanche 18 octobre 2015, quelques danseurs sont venus tournoyer sur la piste de la salle des fêtes.

Vide-greniers

Dimanche 20 septembre 2015, plus de cent exposants et beaucoup de visiteurs ont chiné toute la journée.

Kermesse

Dimanche 9 août 2015, la météo indécise, capricieuse n'a pas troublé notre kermesse. Quelque appréhension liée à la pluie et au final... les feux d'artifices dans le ciel enfin complice.



coeur, du geste et du temps. >> POUR NOUS CONTACTER FACEBOOK OU 07 86 40 19 62

Activités en cours :

Bibliothèque

Dans les locaux de la mairie, nos animateurs Monique Taryné, Andrée Prin, Florence Ponson et Alain Laplagne vous reçoivent tous les lundis (16h30-18h) et mardis (13h30- 15h). Ils vous présentent les milliers de livres que recèle la bibliothèque. De 3 ans à 100 ans chacun trouvera son bonheur : romans du terroir, policiers, aventures, BD, comptines,

livres pour tout petit, etc. Par leur dynamisme ils sauront vous conseiller. Notez que la banque de livres est régulièrement renouvelée (BDP, achats, dons).

Section «jeux»

La section «jeux de société, jeux de cartes» divertit en toute convivialité les adhérents, tous les mardis de 14 h à 18 h.

Sections gym

Les sections «gym enfants» (de 4 à

12 ans) animées par France et «gym adultes, step, piloxing et zumba» par Florence participent au développement et à l'entretien des corps.

Section foot

La section initiation au foot encadrée par Christophe Clouzeau remporte un franc succès auprès des enfants scolarisés dans le village. Entraînement les samedis de 9h30 à 11h quand cela est possible.

Manifestations à venir :

LOTO samedi 30 janvier 2016

Nous innovons et organisons notre LOTO à la salle des fêtes de BLETTE-RANS. Bons d'achat de 20 € à 500 €. 18 parties etc.

Carnaval samedi 20 février 2016

Les enfants pourront rivaliser d'originalité dans leurs déguisements. Ils se promèneront dans les rues du village. Un goûter clôturera ce cortège magique. Traditionnellement, le carnaval est un moment de liberté où chacun s'exprime dans la joie et la bonne humeur voire dans l'excès. Gageons qu'en 2016 le côté festif s'épanouira.

Soirée théâtre samedi 20 février 2016

Le soir même, nous accueillons la troupe de Desnes « Initiatives Desnoises ». Nous espérons le même succès que les années précédentes. Venez nombreux applaudir les comédiens en herbe et en expérience.

Kermesse dimanche 14 août 2016

Evénement phare de l'année, prévu le dimanche 14 août 2016 (le lendemain est férié). Avec son célébrissime spectacle pyrotechnique, ses stands et manèges pour enfants, son repas, sa buvette, et le bal qui vous mènera jusqu'au bout de la nuit.

Vide-greniers dimanche 18 septembre 2016

Les puces sont prévues, nombreuses et alertes, et le soleil commandé.

Avis à nos lecteurs, à notre public, aux habitants:

Nous avons besoin de bénévoles, d'un coup de main ponctuel, ne serait-ce qu'une heure, afin d'organiser les manifestations. Votre aide précieuse rendrait notre action plus aisée. La vocation de notre Foyer Rural est bien de dynamiser notre village. Merci à vous.









Connaissez-vous l'écopôle de Desnes?

Au sein des anciennes carrières de Desnes, il existe un site particulier de 18 hectares : l'écopôle. C'est une zone à vocation écologique et éducative, définie et créée en 1999 lorsque l'extraction de granulats, consécutive à la construction de l'autoroute A39, a été terminée sur ce secteur.

Ce site est aujourd'hui la propriété de la Communauté de Communes Bresse Revermont, qui finance tous les ans des opérations de gestion des milieux naturels et d'accueil du public. Leur réalisation est confiée au CPIE Bresse du Jura (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Il s'agit d'une association basée à Sellières et dont la vocation est l'éducation à l'environnement de tous les publics, adultes comme enfants. En 2015 par exemple, les animateurs du CPIE sont intervenus à plusieurs reprises à Ruffey-sur-Seille pour proposer aux enfants des activités sur le thème de la biodiversité, dans le cadre de programmes pédagogiques à l'école et aussi lors des temps d'activités périscolaires (TAP).

D'un point de vue écologique, la nature a repris ses droits depuis la fin de l'exploitation de granulats et le CPIE s'attache, notamment à travers des travaux de gestion (chantiers), à favoriser la biodiversité. Environ 200 espèces d'oiseaux vivent sur le site! Certaines se reproduisent, d'autres ne font que passer. Parmi elles, des oiseaux très rares et menacés, par exemple le Blongios nain (un petit héron qui vit dans les roselières), ou le Petit Gravelot, qui vit et pond ses œufs

sur les berges. D'autres animaux rares font de ce lieu un site naturel important. C'est le cas du Crapaud calamite, un petit amphibien menacé à l'échelle régionale : les carrières de Desnes figurent parmi les 3 sites principaux pour cette espèce en Franche-Comté!

La faune et la flore de ces milieux sont fragiles, et certains animaux sont très sensibles au dérangement, qu'il soit visuel ou auditif. Par conséquent, pour continuer à voir se reproduire les espèces qui y habitent, l'écopôle est actuellement interdit d'accès.

Si vous souhaitez découvrir les particularités et richesses de ce lieu, contactez le CPIE Bresse du Jura ou suivez sa page facebook pour être au courant des sorties proposées! Vous pouvez d'ores et déjà noter deux dates importantes en 2016 :

- Le 20 mars : Ménage de printemps ! Le CPIE propose un grand ménage à l'écopôle via un chantier participatif.
- Le 22 mai : L'écopôle ouvre ses portes ! A l'occasion de la fête de la nature, le CPIE propose chasse aux trésors, concours photos et animations nature en tout genre...
- Le 1er juillet : Le bal des demoiselles. Une sortie nature pour apprendre à connaître et reconnaître les demoiselles, libellules et autres créatures graciles des étangs.

Informations:

CPIE Bresse du Jura, 18 rue des deux ponts, 39230 Sellières Tél : 03 84 85 12 75 / mail : cpie.bresse.jura@free.fr site internet : http://www.cpie-bresse-jura.org Page facebook : cpie.bj



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Secrétaire : Alain BONNIN Tél. : 03 84 85 03 35 Fax : 03 84 85 05 17

Site internet : ruffeysurseille.fr E-mail : mairie.ruffey@wanadoo.fr

Ouverture au public :

Mardi et vendredi : de 17 à 19 h Mercredi et jeudi : de 10 à 12 h

A 16 ANS, PENSEZ A VOUS FAIRE RECENSER

C'est obligatoire, à 16 ans, garçons et filles doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ceci doit se faire dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire. La Mairie remet alors une attestation de recensement au jeune qui devra la conserver précieusement. En effet il ne pourra être délivré de duplicata de cette attestation.

Cette attestation sera réclamée lorsque le jeune voudra s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée. Ces données faciliteront par ailleurs l'inscription d'office sur la liste

électorale à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

CARTES D'IDENTITE

Se munir

- de 2 photos d'identité agréées et récentes,
- 1 copie de l'acte de naissance ou carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans,
- 1 pièce justificative de domicile de moins de 3 moins (facture EdF ou autre)
- Ancienne carte d'identité (en cas de renouvellement),

Se présenter en Mairie pour prise d'empreinte.

Autorisation parentale obligatoire pour personne mineure.

Validité: 15 ans pour les cartes établies depuis le 1er janvier 2014. Délai d'obtention: 2 à 3 semaines. Coût: gratuit (sauf 25 € en cas de perte de l'ancienne carte sécurisée).

PASSEPORT

Uniquement sur rendez-vous à la Mairie de Bletterans où à la Préfecture).

Se munir de

- la copie intégrale de l'acte de naissance ou carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans ou ancien passeport,
- 2 photos d'identité,
- Timbres fiscaux : adulte 86 €; mineur de plus de 15 ans 42 €; mineur de moins de 15 ans 17 €,
- Preuve de nationalité française,
- Justificatif de domicile,
- Ancien passeport.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Bacs gris : tous les vendredis à partir de 5 h

Bacs bleus les vendredis des semaines paires à partir de 5 h. Déchetterie de Bletterans : ouverte tous les après-midi du mardi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30 Le bac à verre et le collecteur d'habits (et petite maroquinerie) se trouvent sur le parking du cimetière

Civilité

RAPPEL: BRUITS DE VOISINAGE

Article 6 du décret préfectoral du 13 mars 2012 : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- les jours de semaine : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h.
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

POUBELLES

Pour des raisons de sécurité mais aussi d'esthétique, il est demandé aux habitants de ranger leurs poubelles, de les nettoyer et, en aucun cas de les laisser sur le domaine public.

A rappeler que ces conteneurs sont sous la responsabilité des habitants et que leur destruction, pour quelque cause que ce soit, entraîne leur remplacement, par le Sictom, aux frais du propriétaire (ou du locataire). Le prix des conteneurs est de 26.72 € pour les bacs de 120 l et de 28.14 € pour les bacs de 240 l.

BANDES ENHERBEES

Les agriculteurs sont tenus de laisser une bande enherbée de 5 m le long des cours d'eau (selon un classement établi par la DDT, qu'il s'agisse de cours d'eau permanents ou temporaires). Ceci pour permettre aux « intrants » des zones cultivées d'être filtrés et de se retrouver à moindre dose dans la nappe qui nous alimente en eau potable. Ces bandes enherbées restent toutefois des terrains agricoles et non pas des friches ; il y a d'ailleurs une obligation d'entretien. Il faut donc les respecter comme les autres terrains et, en particulier, ne pas y circuler en véhicule motorisé. Une telle pratique est d'ailleurs répréhensible au titre de l'environnement.

DECHETS CANINS

Ils sont interdits dans les espaces verts et tout espace public. Munissez-vous d'un sac plastique pour les ramasser.

PEUT-ON BRULER DES DECHETS VERTS DANS SON JARDIN?

La réponse est clairement NON. Les déchets ménagers vont dans la poubelle grise ou, mieux, dans un composteur.

Les déchets verts : tonte de gazon, feuilles mortes, branches d'arbre, résidus de débroussaillage d'élagage ou de taille, doivent être portés en déchetterie.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 € (circulaire du 18/11/2011). Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives. En zone rurale, il peut toutefois être admis de brûler des végétaux secs de 11 h à 15 h 30 de décembre à février et de 10 h à 16 h 30 le reste de l'année.

NAISSANCES

Antime MICHAUD

Né le 13 février 2015 à Lons le Saunier

Eléanore BOURDY

Née le 14 mai 2015 à Lons Le Saunier

Julie POLETTE

Née le 11 août 2015 à Lons le Saunier

Léo Stéphane GODARD

Né le 14 décembre 2015 à Lons le Saunier

MARIAGES



Sandrine Andrée BENOIST et Jérôme VITTORI Célébré le 09 mai 2015

Virginie ORSET et David BULLY

Célébré le 30 mai 2015



Charlène Aurélie RENARD et Mikaël SIMERAY

Célébré le 10 juillet 2015

Mélodie Reine Alexandra DACLIN et Nicolas PESCHARD

Célébré le 25 juillet 2015



DECES

Françoise Claude MANTILLET (73 ans)

Veuve PETOT

Le 28 janvier 2015

à Lons le Saunier

Daniel Claude LAJARGE(70 ans)

Le 14 septembre 2015

à Ruffey Sur Seille

René Henri Léon GAND (88 ans)

Le 17 novembre 2015

à Lons le Saunier

Marie-Louise CESCHI (85 ans)

Veuve BALLAUD

Le 09 décembre 2015

à Lons Le Saunier

Michel PETOT (77 ans)

Le 15 décembre 2015

à Lons Le Saunier

Les Ruffeysiens décédés en cours d'année, non domiciliés dans la Commune :

Henriette Marie PETOT (95 ans)

Le 23 avril 2015 à Dole

Georgette Marthe Marie BRUSA (95 ans)

Veuve Plouviez

Le 06 août 2015

à Rochefort Sur Nénon (39)

Henriette Denise GRANDVAUX (98 ans)

Veuve Bredin

Le 21 novembre 2015 à Lons

Jeanne AUDRY (92 ans)

Epouse Gillon

PERMIS DE CONSTRUIRE Accordés en 2015

Guy JEANDOT : construction d'un hangar de stockage à matériel agricole non fermé

Alexandre BARAN: construction maison d'habitation Valéry BUCLET: construction maison d'habitation Pascal VOLATIER: extension bâtiment agricole

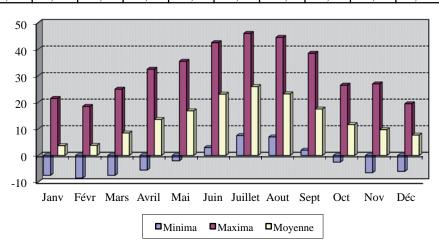
Loïc MICHAUD : réaménagement d'une maison d'habitation

Commune de RUFFEY/SEILLE : restauration 4 baies vitraux église Thierry FROISSARD : extension d'habitation par une véranda

RUFFEY...METEO

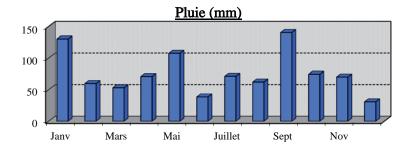
TEMPERATURES

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Minima	-7,5	-8,5	-7,5	-5,5	-2	3	7,5	7	2	-2,5	-6,5	-6
Maxima	21,5	18,5	25	32,5	35,5	42,5	46	44,5	38,5	26,5	27	19,5
Moyenne	3,71	3,82	8,47	13,56	16,83	23,11	25,97	23,2	17,51	11,63	9,73	7,7



PRECIPITATIONS

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Octob	Nov	Déc
Pluie (mm)	130,4	59,9	53,1	71	107,7	38,5	71,4	62,2	140,5	74,5	70,2	30,7
	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Octob	Nov	Déc



2015, année sèche... Avec 910 mm, il manque la valeur de 2 mois de pluie sur la moyenne 1975 - 2005 (1127 m) et ce malgré les 2 mois pluvieux de janvier et septembre. Les 107 mm de mai ont sauvé la végétation. 2015 année chaude avec une moyenne de 13,77°, derrière 2003 (14,56°) et 2014 (14,06°).

Le maximum fut relevé le 3 juillet : 46° (48° avaient été relevés le 8 Août 2003). A noter la particularité du mois de décembre, le plus chaud de toutes les années avec 7,7°.

Relevés toujours effectués sans abri, à 40 cm du sol, à Ruffey (ce ne sont pas des relevés officiels).

Relevés effectués par **Jean ROMAND** aidé par la famille H. COUTOT les jours d'absence



Fleurissement par les bénévoles.



Illuminations de Noël par les bénévoles.

Visite de l'exposition Lecourbe















